

Asie et Pacifique

On compte, parmi les pays de l'Asie et du Pacifique occidental dont les formes de gouvernement et les structures sociales sont d'une grande diversité, quelques-uns des pays les plus industrialisés et certains des plus pauvres et des moins développés du monde. Le Canada a accru ses relations commerciales avec le premier groupe et joue un rôle important dans le développement du second. Le programme d'aide au développement de cette région du globe est le plus ancien et le plus considérable du Canada.

Au cours de 1975, le Canada a continué, bien qu'à des degrés divers selon les sous-régions, à poursuivre dans la région de l'Asie et du Pacifique les principaux objectifs de sa politique étrangère: aide à la croissance économique, recherche de la justice sociale, protection de la souveraineté et de l'indépendance canadiennes et maintien de la paix et de la sécurité. L'intérêt économique de la région pour le Canada a augmenté en même temps que se multipliaient les occasions d'échanges commerciaux, d'investissements et d'initiatives conjointes. Fidèle à sa politique de diversification des relations étrangères, le Canada a déployé des efforts considérables pour développer et raffermir ces relations, tout particulièrement avec le Japon, mais aussi avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Chine et l'Indonésie.

Pacifique

Japon

Survenant immédiatement après la création, en 1974, de liens nouveaux entre le Canada et le Japon par les premiers ministres des deux pays, l'année qui vient de s'écouler a marqué la continuation d'une communauté d'intérêts toujours croissante. L'intérêt que le Canada porte au Japon se fonde surtout sur la similitude des institutions démocratiques des deux pays, leur ouverture commune sur le Pacifique, leur dépendance à l'égard de la stabilité des structures du commerce mondial et la possibilité de donner à des relations commerciales déjà fructueuses le caractère d'une association économique offrant des avantages mutuels et reposant sur une base plus étendue. Le Japon est, actuellement, le deuxième en importance parmi les partenaires commerciaux du Canada. Le gouvernement canadien, dans sa volonté d'intensifier ses relations avec le Japon, a été motivé par la conscience du rôle que le Japon peut jouer dans la réalisation de sa politique de diversification des relations étrangères, politique qui vise à réduire sa vulnérabilité et à favoriser l'essor de son économie nationale.

La septième réunion du comité ministériel Japon-Canada a marqué une nouvelle étape dans le resserrement des relations bilatérales; la réunion a eu lieu à Tokyo les 23 et 24 juin 1975. Le Canada y était représenté par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le président du Conseil du Trésor, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le ministre de l'Industrie et du Commerce, le ministre de l'Agriculture et l'ambassadeur du Canada au Japon. Les Canadiens ont été accueillis par leurs homologues japonais. Le comité, créé en 1961, a été conçu avant tout en vue d'un échange de vues entre les dirigeants des deux pays; on voulait ainsi que les deux parties, séparées par des différences géographiques et culturelles, puissent acquérir une bonne connaissance de leurs aspirations et de leurs problèmes respectifs. La septième réunion du comité a abouti à un accord voulant que les représentants des deux pays entreprennent de déterminer, le plus tôt possible, quels secteurs de leur économie se prêteraient le mieux au développement d'une coopération mutuellement avantageuse. Dans la recherche de leurs intérêts mutuels, les deux parties sont convenues que les études exploratoires s'étendraient non seulement au vaste secteur des ressources mais aussi à celui de la fabrication et qu'elles porteraient sur des